

Programme Habilitation ELECTRIQUE BS

Personnes réalisant des opérations électriques simples

Programme	<p>-<u>Théorie</u> : la réglementation sur la sécurité électrique applicable aux opérations et manœuvres d'ordre électrique (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510) - les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection - l'évaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique - la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique - les prescriptions de sécurité électrique pour non électriciens dans le cadre d'opérations simples et de manœuvres du domaine basse tension (BT)</p> <p>- <u>Réalisation de travaux pratiques</u> : utilisation des équipements de protection - simulation de chantier.</p>
Objectif	<p>Connaître les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique.</p> <p>Exécuter en sécurité des interventions élémentaires de remplacement dans un environnement présentant des risques électriques et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.</p> <p>L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle nécessite une formation préalable. C'est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.</p>
Pré- requis	<p>Être apte à son travail</p>
Evaluation	<p>Attestation de formation Evaluation théorique et pratique sanctionnée par un « Avis après formation »</p> <p>Périodicité :La NFC 18-510 préconise un recyclage tous les 3 ans</p>
Lieu / Nbre de Participants	<p>En centre de formation Maximum 12</p>
Durée	<p>2 jours (14 heures)</p>
Tarif	<p>250 Euros Individuel Consulter l'IFPS</p>
Moyens Techniques & Pédagogiques	<p>Moyens pédagogiques : Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.</p> <p>Moyens techniques : chaque stagiaire doit être équipé de ses EPI. Formation Intra : dans les conditions d'un chantier électrique réel.</p> <p>Méthodes pédagogiques : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation..</p>